

Réf: Dossier 193844

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SONYEMA »

Siège Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIEL, Lot 60, Ilot 0

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUTHENTIQUES en date du 16/02/2023 reçus par Me OBROU GUILLAUME , NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 10/03/ 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SONYEMA »

Objet : - BATIMENTS ;  
- TRAVAUX PUBLICS ;  
- GENIE CIVIL ;  
- EQUIPEMENTS ;  
- FOURNITURES DIVERSES ;

- La participation de la société dans toutes entreprises commerciales, financières, industrielles, mobilières, et immobilières pouvant se rattacher d'une manière quelconque à l'un des objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

- Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à tous objets similaires.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (2500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 2500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY  
RESIDENTIEL, Lot 60, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme TOURE N'NA KHADY EPOUSE CALAME (GÉRANT), Mme TOURE MARIAME DIAKHABY EPOUSE KAKOU-MARCEAU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01765 du 23/03/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°23396/GTCA/RC/2023 du 23/03/2023

